



Économie circulaire et démarches territoriales de développement durable

Présentation de 12 fiches d'actions d'économie circulaire



DREAL Pays de la Loire
Juin 2015

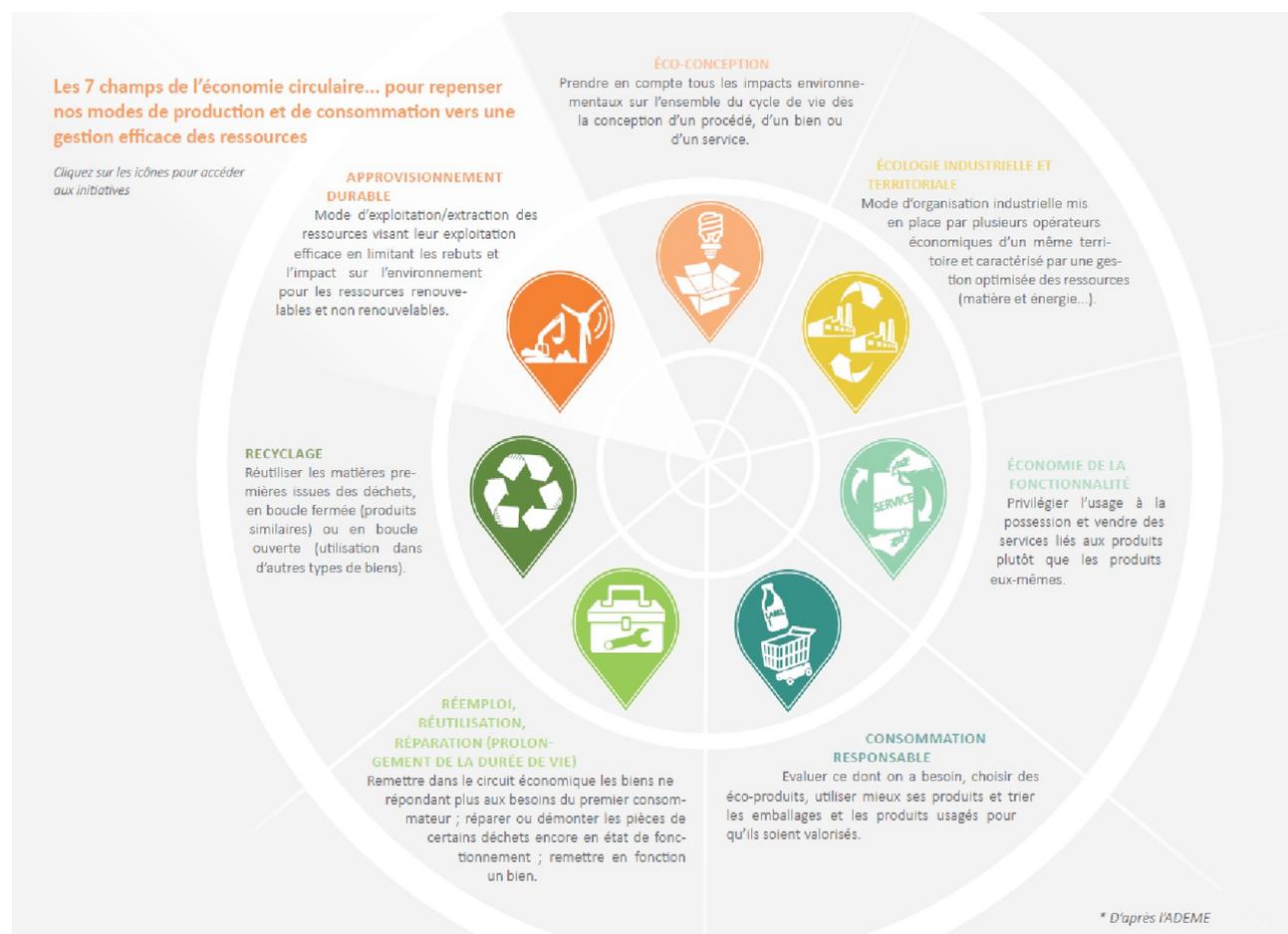
Dans le cadre de son rôle de porteur de la politique de développement durable et notamment des agendas 21, la DREAL a mené en 2014 une réflexion concertée sur le thème « articulation et cohérence des politiques publiques ». Ce travail avait permis de contribuer au colloque national organisé le 4 décembre 2014 par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie intitulé « Les Agendas 21 de demain ». La DREAL Pays de la Loire a souhaité poursuivre la réflexion sur la thématique de l'économie circulaire.

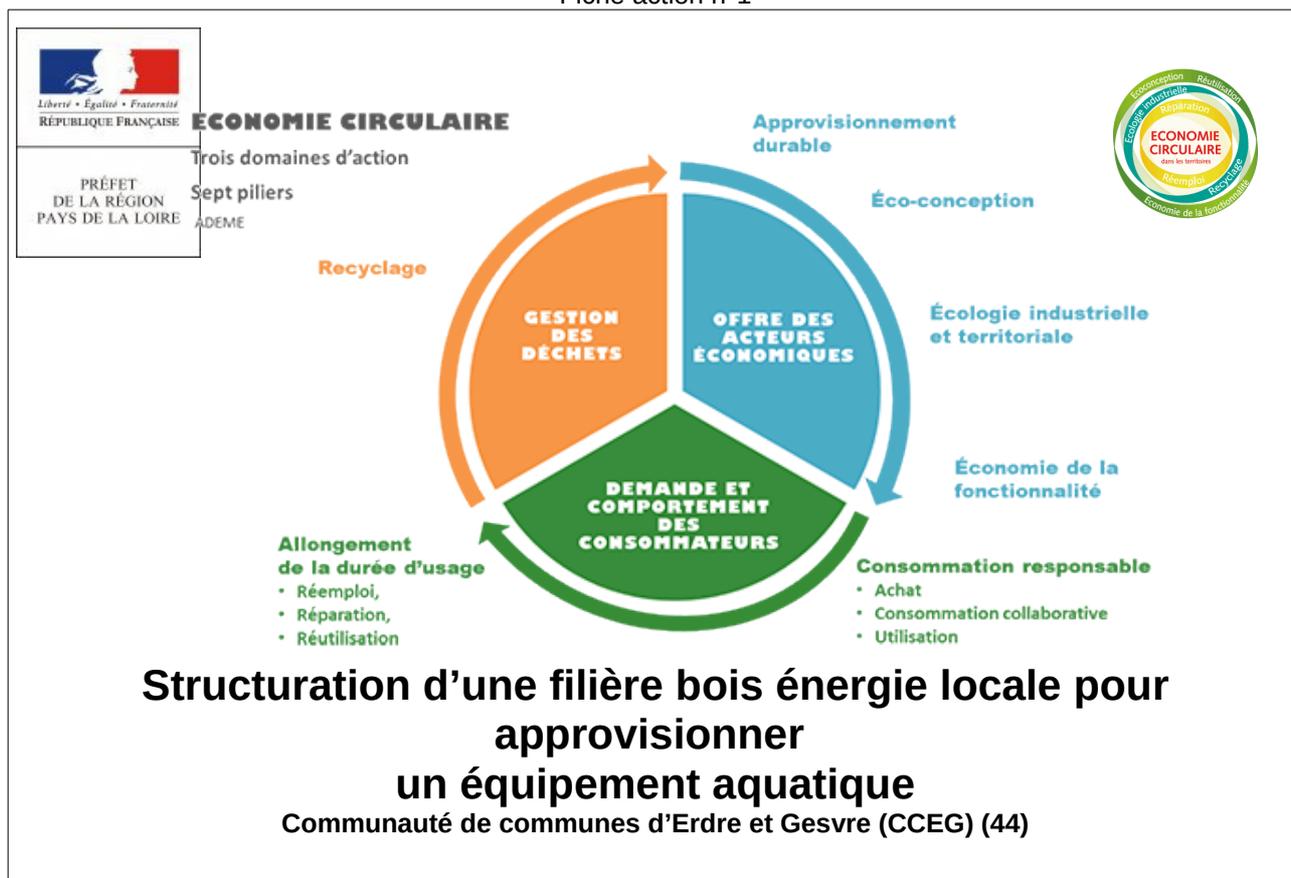
L'économie circulaire est définie par l'ADEME comme « un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. Il s'agit de déployer, une nouvelle économie, circulaire, et non plus linéaire (...) ».

L'économie circulaire est un concept actuel et mobilisateur. L'un des principaux axes de travail de la deuxième feuille de route pour la transition écologique définie par la France à la suite de la Conférence environnementale des 20 et 21 septembre 2013, est le développement de l'économie circulaire. Le titre IV de la loi sur la transition énergétique et la croissance verte, votée par l'assemblée nationale le 22 juillet 2015, est également consacré à la promotion de l'économie circulaire. Par ailleurs, le contrat de plan État-Région 2014-2020 prévoit la réalisation par toutes les régions de France d'une stratégie régionale de l'économie circulaire.

Pour alimenter la réflexion, la DREAL a souhaité réaliser en 2015 un état des lieux des démarches menées en Pays de la Loire en matière d'économie circulaire, y compris avec les entreprises et les acteurs de l'économie sociale et solidaire, en lien avec les Agendas 21 portés par les collectivités locales. En collaboration avec les partenaires régionaux, départementaux et les collectivités impliquées, l'objectif est de favoriser les actions en matière d'économie circulaire en mettant en valeur les démarches existantes.

Source Association Orée





Agriculteurs du territoire
 SCIC Bois énergie 44 (ESS)
 CIVAM Défis
 CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole), chambre d'agriculture

Descriptif projet :

A l'origine, un projet de territoire porté en 2004 par l'ancienne équipe d'élus avait pour objectifs la préservation de l'activité agricole, du cadre de vie et du bocage (orientation inscrite dans le SCOT métropolitain et renforcée dans le schéma de secteur d'Erdre et Gesvre).

En 2010, les élus d'Erdre et Gesvre ont chargé le Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) de réaliser une étude sur la réalité des haies bocagères et de mesurer le gisement et potentiel « exploitable » (un an de travail mené en concertation avec les acteurs potentiels de la filière). Dans le même temps, un équipement aquatique a été mis en projet sur le territoire de l'EPCI, avec pour idée de chauffer l'eau et l'air en utilisant du bois local issu de l'entretien du bocage à échéance de l'été 2014. Le besoin a été calculé à 700 tonnes de bois par an et par équipement, soit 10-15 km de haies. Les conclusions étaient optimistes sur la ressource présente sur le territoire pour répondre au besoin. Un petit noyau d'agriculteurs était convaincu par la nécessité d'entretenir les haies et maîtrisaient les techniques (mais ce n'était pas la majorité des agriculteurs du territoire pour qui il était nécessaire de se réapproprier les savoirs faire et la culture du bocage). En parallèle, une structure départementale de négoce du combustible bois a été créée : la SCIC Bois Énergie 44 à laquelle la collectivité adhère.

Pour cela, Erdre & Gesvres est accompagnée depuis plus de 2 ans par un groupement d'acteurs en lien avec la gestion pérenne du bocage constitué du CIVAM, de la Chambre d'agriculture, de la FDCUMA et de la SCIC Bois Energie 44. La collectivité se voulait simplement facilitatrice en affichant ses besoins sur le long terme pour impulser une dynamique locale et faire se structurer une offre de copeaux. Mais la communication autour des techniques d'entretien et des débouchés économiques possibles n'ont pas suffi. La communauté de communes a alors lancé des actions de formation, de démonstration et de sensibilisation sur comment entretenir des haies et comment se regrouper pour répondre à un marché public de fourniture de combustibles auprès des agriculteurs, des services techniques des collectivités et de la population.

Début 2014, Erdre & Gesvres a lancé une consultation pour trouver un fournisseur de combustible pour alimenter la chaufferie de la piscine de Nort-sur-Erde (Bassins d'Ardéa). La SCIC Bois énergie 44, qui a

pour objectif de structurer une filière bois locale, a été retenue pour un marché d'un an reconductible. Pour garantir la qualité des copeaux fournis et inciter les producteurs locaux à rentrer dans la filière, la collectivité a fixé des critères de qualité en intégrant une charte de bonnes pratiques mais aussi en demandant 30 % de combustible issu du bocage la première année et 40 % la deuxième année (souhait également que les producteurs réalisent un plan de gestion de leurs haies).

Aujourd'hui, une 15aine d'agriculteurs du territoire produit et vend ses plaquettes à la SCIC et 50 % de plaquettes sont produites localement pour approvisionner l'équipement aquatique de Nort-sur-Erdre. L'objectif est d'avoir 80 % de combustibles d'origine bocagère en 2017 et 100 % à la fin du mandat (2020).

La CCEG et la SCIC préconisent l'élaboration d'un plan de gestion du bocage (prévus dans le contrat proposé par la SCIC aux producteurs). Le conseil départemental finance la quasi-totalité des plans de gestion, la partie restante est à la charges des agriculteurs (5 ou 6 plans de gestion seulement sur le territoire avec des difficultés pour suivre leur mise en œuvre sur la durée).

L'idée est également de se tourner vers les communes du territoire et de les inciter à adopter des mini plans de gestion dans les Zones d'Activité notamment et sur leurs propriétés (notamment la ZA sur laquelle est implantée la CCEG) mais aussi de faire en sorte que les collectivités soient exemplaires en la matière. La construction d'une plate-forme de stockage et séchage est en projet sur Grandchamp des Fontaines pour une mise en service début 2016 – à vérifier.

Plan de financement :

- étude confiée au CIVAM en 2010 : 34 885 € HT
- accompagnement par le groupement de prestataires depuis plus de 2 ans : 117 600 € HT

Financements :

- CTU : 58 800 €
- FEADER : 53 700 €

Contacts :

CCEG : Camille HERBRETEAU, chargée de mission aménagement et urbanisme, 02 28 02 22 40, camille.herbretreau@cceg.fr

Démarches de la collectivité :

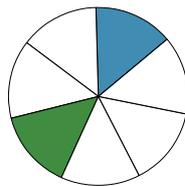
Agenda 21	Rapport de développement durable	PCET	ZGZD	TEPCV	Charte développement durable du conseil régional	TRIA	Autres
x							

Recyclage

Approvisionnement durable

Réemploi, réparation, réutilisation

Consommation responsable



Éco-conception

Écologie industrielle et territoriale

Économie de la fonctionnalité



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Approvisionnement de proximité dans les cantines et restaurants de la collectivité

Communauté de communes d'Erdre et Gesvre (CCEG) (44)



CCEG
Agriculteurs du territoire
CAP 44
Gestionnaires cantines et restaurants administratifs

Descriptif projet :

Le projet est une initiative des agriculteurs qui a rejoint des préoccupations des élus : conforter les activités agricoles sur le territoire, préserver le cadre de vie, répondre aux attentes des consommateurs en terme de traçabilité et de recherche de qualité. Ces demandes ont été doublées de l'idée de sensibiliser les élèves et les usagers de lieux de restauration collective au goût et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

1) La communauté de communes a fait réaliser un état des lieux des attentes et besoins en matière d'approvisionnement des 30 structures de restauration collective institutionnelles d'Erdre et Gesvres (restaurants scolaires, maisons de retraites, foyers spécialisés). Elle a également fait réaliser par des étudiants de l'université de Nantes une analyse coût/matière pour appréhender l'impact de l'approvisionnement local sur le coût des repas sur sa partie matière. En parallèle, la collectivité accompagnait les 6 communes du territoire qui sont en marché délégué sur la rédaction de leur cahier des charges.

2) Plusieurs expérimentations ont été menées, avec des agriculteurs volontaires, essentiellement en viande bovine, (9 restaurants dont 6 scolaires).

Les besoins financiers des agriculteurs ont été mesurés et pris en compte, notamment, s'agissant des éleveurs bovins, la négociation d'un prix identique pour tous les morceaux de l'animal (prix kg/carcasse).

Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour lancer le projet de manière pérenne, moyennant l'implication des agriculteurs. La CCEG en est donc au stade de la formalisation juridique d'une démarche pérenne et de structuration d'une micro-filière.

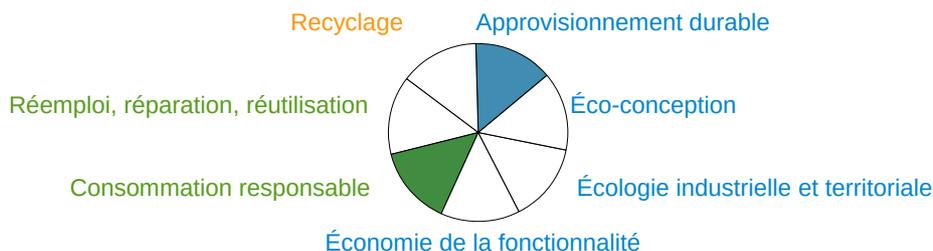
La communauté de communes est par ailleurs attentive au projet de construction d'un abattoir par le département et d'une légumerie à Saint-Herblain qui seront un plus pour le développement de cette micro-filière.

Contacts :

CCEG : Marion RICHARTE, responsable développement durable, 02 28 02 22 40, marion.richarte@cceg.fr
CAP 44 : Patrick MORAEL, 02 40 20 85 95, patrick.morael.cap44@orange.fr (notamment pour les chiffres)

Démarches de la collectivité :

Agenda 21	Rapport de développement durable	PCET		ZGZD	TEPCV	Charte développement durable du conseil régional	TRIA	Autres
		Obligé	Volontaire					
X								





Alimentation de chaudières de cimenterie Lafarge avec des pneumatiques agricoles usagés



Département de la Mayenne (53)

11 EPCI du département
agriculteurs
entreprise Lafarge
chambre d'agriculture
Département de la Mayenne

Descriptif projet :

A l'initiative du département, récupération de pneus agricoles usagés pour alimenter les chaudières d'une cimenterie Lafarge. L'entreprise s'est montrée intéressée par le projet porté par le conseil départemental. Ce dernier doit désigner un prestataire de collecte et de broyage des pneus.

1ère collecte prévue pour en octobre 2015, cependant, des agriculteurs se sont déjà proposés pour fournir leurs pneus usagés. Les fours sont alimentés en pneumatiques usagés depuis le 22 février 2016.

Coût du projet : appel d'offre en cours

Plan de financement : financement tripartite

1/3 agriculteurs

1/3 communautés de communes

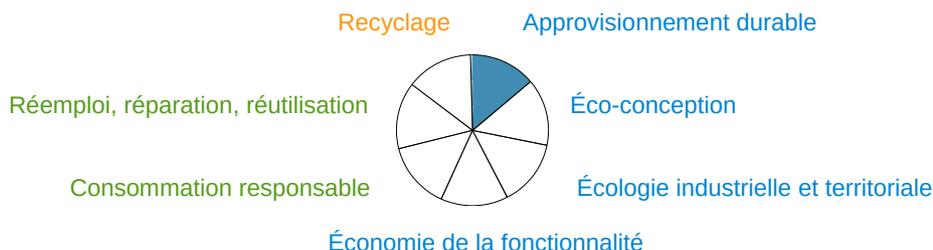
1/3 département

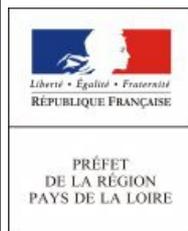
Contact :

Conseil Départemental, Christophe LEMARIE, chargé de mission agenda 21, 02 43 59 96 70, christophe.lemarie@cg53.fr

Démarches de la collectivité :

Agenda 21	Rapport de développement durable	PCET		ZGZD	TEPCV	Charte développement durable du conseil régional	TRIA	Autres
		Obligé	Volontaire					
X	X	X		X				





Écomotivés 53

Programme de sensibilisation et de communication

Département de la Mayenne (53)



Département
Région
CCI, CMA, CA
Ademe
Emmaüs, Envie Maine

Descriptif projet :

Programme de sensibilisation et de communication du département de la Mayenne, notamment site internet s'adressant aux citoyens, aux entreprises, aux collectivités.

Nombreuses actions dont notamment ;

Réseau répar'acteurs : promotion, communication, soutien financier et logistique

Dans le cadre du plan zéro gaspillage zéro déchets, partenariats avec :

- Emmaüs sur la récupération,
- un atelier d'insertion récupère et reconditionne des ordinateurs pour des classes maternelles (81 écoles équipées en 2014)
- Envie Maine

- proposition de soutien financier aux PME pour avoir des stagiaires travaillant sur l'écoconception mais dispositif pas encore sollicité

Eco conception : soutien démarche éco-produire de la CCI

EIT : analyse d'un territoire de la communauté de communes du pays de Craon sur les flux énergie/déchets.

Participation au financement d'un poste conseiller énergie à la CCI.

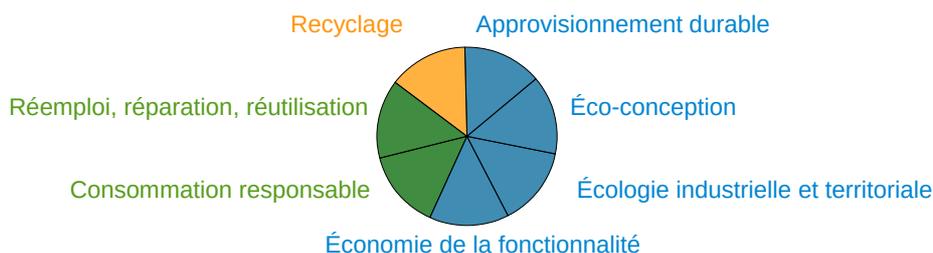
Unité de méthanisation alimentée par les fauches de bord de route + partenariat avec les agriculteurs sur les déchets verts pour compostage + Paillage en maraîchage.

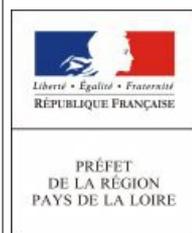
Contacts :

Département, Christophe Lemarié, 02 43 59 96 70, christophe.lemarié@cg53.fr

Démarches de la collectivité :

Agenda 21	Rapport de développement durable	PCET		ZGZD	TEPCV	Charte développement durable du conseil régional	TRIA	Autres
		Obligé	Volontaire					
X	X	X		X			X	





Projet d'écologie industrielle

Communauté de communes du Pays des Herbiers (85)



EPCI communauté de communes du Pays des Herbiers
 Entreprises du territoire
 Région Pays-de-la-Loire
 Association Les Herbiers Entreprises (pour la communication)

Descriptif du projet : projet à l'initiative de la communauté de communes des Herbiers. Réalisation d'un diagnostic des flux entrants et sortants, financé par l'EPCI et la région, fin 2013 début 2014 par un bureau d'étude (Ecosystème) pour une vingtaine d'entreprises industrielles volontaires situées sur des zones d'activité du territoire de la communauté de communes. Le bureau d'étude a effectué des préconisations individuelles et collectives. Il a listé une dizaine de propositions d'actions collectives. 3 ont été retenues par les entreprises : 1- collecte mutualisée des déchets carton et déchets industriels dangereux 2- l'électricité = club énergie 3- mutualisation des services pour les contrôles obligatoires

La collectivité a lancé les démarches pour travailler sur les 2 premiers axes de travail. Sur les déchets, l'objectif est d'aller jusqu'à un groupement d'achat mais les entreprises ne peuvent pas assurer la coordination de l'action. À la suite d'échanges de bonnes pratiques et de veille réglementaire, la mise en place du groupement est suspendue. Sur l'électricité, une vingtaine d'entreprises est intéressée suite à l'organisation d'un petit déjeuner sur la fin des tarifs réglementés. Ces dernières devaient effectuer un récapitulatif de leur consommation pour fin mai. Pour ne pas renouveler les erreurs du groupement d'achat, l'idée retenue est de les accompagner dans le choix de leur fournisseur d'électricité.

Le troisième axe de travail a été écarté faute de moyens.

Le diagnostic a été pris en charge l'EPCI mais pas d'autres financement prévus. Le projet devra être porté par les entreprises.

Projet soutenu par le comité 21

Coût du projet : 12 850 € HT

Plan de financement :

Communauté de communes du pays des Herbiers : 6 425 € HT

ADEME : 3 200€

Région Pays de la Loire : 3 200 €

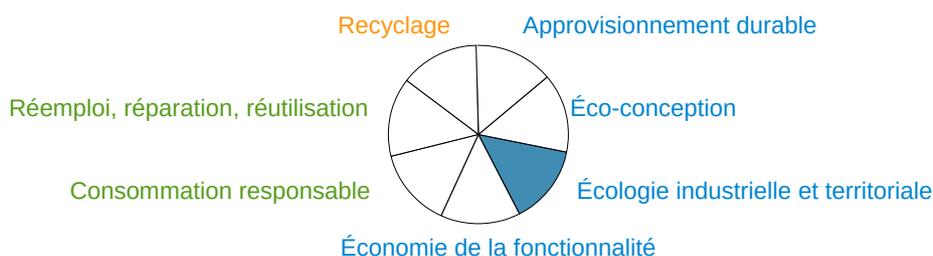
Contacts :

Communauté de communes du Pays des Herbiers : Christelle LABBE, cheffe de projet développement durable, 02 51 66 82 27, dvpt@cc-paysdesherbiers.fr

Antoine POUPELIN, développeur économique, 02 51 57 66 87, eco@cc-paysdesherbiers.fr

Démarches de la collectivité :

Agenda 21	Rapport de développement durable	PCET		ZGZD	TEPCV	Charte développement durable du conseil régional	TRIA	Autres
		Obligé	Volontaire					
X			X		X			





PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Réseau Répar'acteurs

Territoires multiples/Pays de la Loire





Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région
Artisans de la réparation
Collectivités territoriales
ADEME



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Région
Pays de la Loire

Objectif : Valoriser les métiers de la réparation et amener le grand public à choisir de faire réparer plutôt que d'acheter neuf.

Historique : Action nationale (Aquitaine, en Rhône-Alpes, en Bretagne et en Ile-de-France). La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région (CMAR) des Pays de la Loire a lancé en 2014 le dispositif « Répar'Acteurs ». L'objectif est de mobiliser les acteurs de la réparation, valoriser leur savoir-faire et faciliter la mise en relation avec les consommateurs. La CMAR sensibilise et accompagne ainsi les professionnels de la réparation, qui peuvent devenir Répar'Acteurs en respectant les 3 étapes suivantes :

1/ Bénéficiaire d'une visite "Développement durable" : prévention et gestion des déchets, maîtrise de l'énergie, démarche commerciale et outils de communication ;

2/ Suivi d'une journée de formation : valorisation de l'activité, stratégie de vente, fidélisation et partage d'expériences ;

3/ Participation à et/ou réalisation d'un événement faisant la promotion de la réparation.

Les collectivités territoriales peuvent être partenaires du dispositif et co-organiser avec la CMAR l'événement faisant la promotion de la réparation et la communication à destination du grand public.

Territoires concernés :

Sur le département de la Mayenne, le département a voté un budget de 15 000€ pour organiser, conjointement avec la CMAR délégation de la Mayenne, le mois de la réparation en octobre 2014 et ainsi assurer des actions de promotion de la démarche et des entreprises.

Lors des « 4 jours du Mans », la CMAR délégation de la Sarthe a organisé conjointement avec le Pays du Mans un stand Répar'Acteurs où 8 entreprises du secteur de la réparation ont fait des démonstrations de leur savoir-faire. Cette opération a rencontré un vif succès auprès du grand public et des élus locaux.

Sur le département de la Vendée, TRIVALIS va consacrer un budget de 5 000€ à la promotion du dispositif en partenariat avec la CMAR délégation de la Vendée.

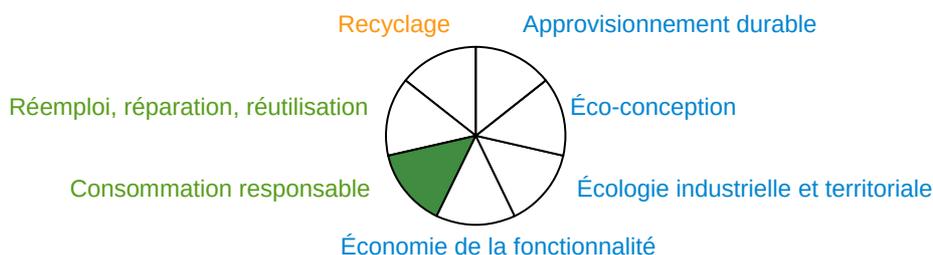
Sur la Loire-Atlantique, la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (portail internet et annuaire local), Nantes Métropole et la Communauté de Communes Erdre et Gesvres se mobilisent au côté de la CMAR délégation de Loire-Atlantique .

Sur le Maine-et-Loire, la CMAR délégation de Maine et Loire et Angers Loire Métropole se mobilisent pour organiser la Journée de la Réparation le Samedi 30 mai 2015 à la Ressourcerie des Biscottes où plus de 20 artisans sont attendus pour accueillir les visiteurs, les conseiller sur l'achat, l'utilisation et l'entretien de leur matériel, diagnostiquer les objets apportés et établir des devis de réparation.

Contacts : CMA région : Cécile DANIEL, chargée de mission, 02.51.13.31.43, cecile.daniel@cm-paysdelaloire.fr

Démarches de la collectivité :

Agenda 21	Rapport de développement durable	PCET		ZGZD	TEPCV	Charte développement durable du conseil régional	TRIA	Autres
		Obligé	Volontaire					
							X	





La Ressourcerie de l'île

Nantes métropole (44)



Acteurs

Association "La ressourcerie de l'île"
Nantes Métropole
Acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Descriptif projet :

Le projet est né d'une initiative privée. Un couple souhaitant ouvrir une ressourcerie s'est rapproché de Nantes Métropole pour obtenir des financements. Dans le cadre d'un appel à projet sur l'économie sociale et solidaire, la communauté urbaine a soutenu financièrement le projet pendant 3 ans et aidé à la mise en place d'un comité d'appui. Les objets sont collectés en déchetterie, en entreprises, à domicile ou déposés par apport volontaire. Ils sont ensuite triés, réparés ou détournés puis mis en vente ou cédés à des associations de recyclage. La ressourcerie de l'île dispose de deux boutiques solidaires, l'une à Rezé et l'autre itinérante à Nantes : l'Util'o'BUS.

En parallèle de l'activité ressourcerie se sont développées des actions de sensibilisation à la réduction des déchets, des animations et ateliers sur le réemploi et des événements de croisement des arts et de l'environnement. La ressourcerie de l'île est toujours soutenue financièrement par Nantes métropole dans le cadre d'actions de sensibilisation et d'animations, et de la présence sur 6 déchèteries (sur les 12 de l'agglomération) pour la collecte des objets et encombrants réutilisables.

Coût du projet :

Plan de financement :

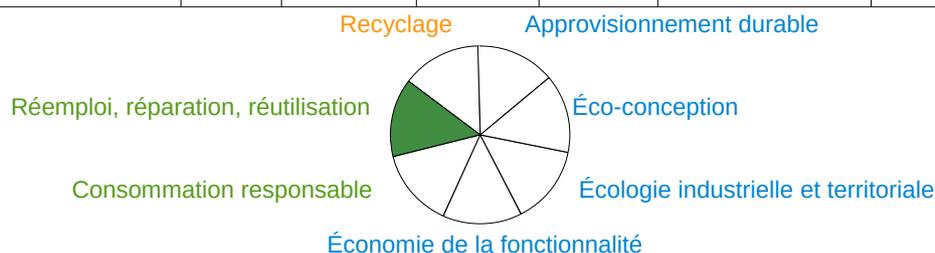
Subvention direction déchets : 152 000 € (2015)

Contact :

Nantes Métropole : Sophie DAGNAUD, direction déchets, 02 40 99 92 04,
sophie.dagnaud@nantesmetropole.fr

Démarches de la collectivité :

Agenda 21	Rapport de développement durable	PCET		ZGZD	TEPCV	Charte développement durable du conseil régional	TRIA	Autres
		Obligé	Volontaire					
X	X	X		X				





PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Stratégie économie circulaire

Nantes Métropole (44)



Acteurs

Communauté urbaine de Nantes Métropole
ADEME
Chambres consulaires
Acteurs de l'économie sociale et solidaires (ESS), Ecosolies

L'économie circulaire à Nantes Métropole : inscrire une nouvelle ambition pour le modèle de développement durable du territoire

- ➔ Efficience locale : garder le cap du projet collectif qui associe l'ensemble des acteurs du territoire « communes, entreprises, associations, citoyens » en faveur de la transition énergétique et environnementale ;
- ➔ Consolider et soutenir le modèle économique, écologique, sociétal, social du territoire ;
- ➔ Explorer et développer des concepts d'innovation, d'innovation sociale créateurs d'activités et donc de valeurs et d'emplois locaux.

Afin de pouvoir répondre à cette ambition, Nantes Métropole a lancé une démarche de co-construction d'un **"plan d'action stratégique et opérationnel transversal pour le soutien de l'économie circulaire"**. Dans ce cadre, une étude a été lancée à l'initiative de la direction chargée du développement économique, de l'attractivité internationale, de l'ESS et de la RSE à laquelle a été associée la direction des déchets. Cette étude a été confiée au BE Auxilia lequel s'est appuyé sur le guide méthodologique de l'ADEME. Plus de 150 acteurs ont été impliqués dans cette démarche pour réaliser un diagnostic prospectif et participatif : consultation large dans le cadre d'un questionnaire, d'entretiens et d'ateliers de co-construction. Un contrat d'objectifs a été signé avec l'ADEME pour la réduction des déchets et le développement de l'EC ce qui a nécessité un travail inter-directions au sein de Nantes Métropole. Il s'agit d'une approche intégrée. Dans le cadre du diagnostic de l'EC, 8 boucles de valeurs ont été identifiées telles que par exemple, l'alimentation- le bio-les déchets, la construction- le BTP le déménagement du MIN. Cette démarche marque le début d'une dynamique. L'enjeu est la mobilisation de différentes échelles de territoire ce qui suppose des moyens d'animation (faire des liens entre les communes, les services, les territoires).

Cette nouvelle démarche s'inscrit en cohérence avec la stratégie métropolitaine en matière de développement durable du territoire initiée et développée depuis plus de dix ans. L'enjeu étant de favoriser le développement économique de la métropole tout en préservant les « ressources » pour les générations futures.

Contacts :

Sophie DAGNAUD, direction déchets, 02 40 99 92 04, sophie.dagnaud@nantesmetropole.fr
Amelle BELMIHOUB, direction emploi et innovation sociale, 02 40 99 98 53, amelle.belmihoub@nantesmetropole.fr

Démarches de la collectivité :

Agenda 21	Rapport de développement durable	PCET		ZGZD	TEPCV	Charte développement durable du conseil régional	TRIA	Autres
		Obligé	Volontaire					
X	X	X		X				





PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Démarche d'écologie industrielle sur la zone industrialo-portuaire de Donges-Saint-Nazaire



Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de
l'Estuaire (CARENE) (44)

CARENE – Grand Port Maritime
CCI, ADEME, Département, , Région,
Entreprises multiples

Objectifs :

Économies d'énergie et optimisation des flux énergie/matières

Descriptif projet :

Le projet a été initié par la CARENE et le Grand Port suite aux demandes d'entreprises qui cherchaient de la place pour étendre leurs entreprises. Un diagnostic flux énergie/matière a été mené en avril 2014. 24 entreprises ont répondu à la proposition. L'animation du projet est assurée par la CARENE avec le Grand Port et en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Restitution aux entreprises en janvier 2015 puis création de deux groupes de travail :

- un groupe sur les déchets, avec le projet d'une collecte mutualisée dans un premier temps
- un groupe sur l'énergie avec le projet de création d'un réseau de chaleur en septembre, GT Eau (cf. Essais moteurs de l'entreprise MAN) qui suite à sa première réunion a abouti à une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur et à la création d'un réseau des référents énergies. Les groupes de travail sont animés par un bureau d'étude (financé par l'ADEME à hauteur de 50%). L'objectif est de réunir ces groupes jusqu'à fin 2015 pour élaborer un plan d'actions..

Par la suite, l'animation du projet pourrait être confiée à un prestataire extérieur ou assuré par le recrutement d'un animateur.

CARENE : financements, études

Le comité technique restreint est composé du Port, de la CCI, de l'ADEME et de la CARENE.

Coût du projet : étude (diagnostic flux) : 50 K€ - 2014
animation du groupe de travail : 15K€ - 2015
, animation de la démarche : estimée à 50K€ / an – à partir de 2016

Plan de financement :

Contacts :

CARENE : Adeline THOMAS, 02 72 27 51 26, thomasa@agglo-carene.fr

Démarches de la collectivité :

Agenda 21	Rapport de développement durable	PCET		ZGZD	TEPCV	Charte développement durable du conseil régional	TRIA	Autres
		Obligé	Volontaire					
X	X	X			X			

Recyclage

Approvisionnement durable

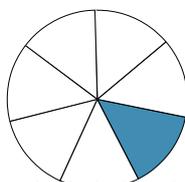
Réemploi, réparation, réutilisation

Éco-conception

Consommation responsable

Écologie industrielle et territoriale

Économie de la fonctionnalité





MEDEF, Université du Maine, Jeune Chambre Économique, club ESS du Pays du Mans, collectivités, Agences Sarthe et Le Mans développement, CCI CEAS 72, Pays du Mans et Le Mans Métropole

Objectif du projet : établir et animer une stratégie d'économie circulaire pour le territoire

Descriptif projet :

Etablissement d'une feuille de route pour une économie circulaire - Le Mans / la Sarthe

- Une gouvernance partagée
- Généralisation des bonnes pratiques « on est pas parfait mais on ne part pas de zéro »
- Une approche inter-filière territoriale
- Une approche par filière
- Une prise de conscience collective

Ecologie Industrielle et Territoriale : partenariat avec la CCI pour analyser les flux entrants et sortants de plus de 250 entreprises avec le logiciel Actif (sur 3 ans), travaux sur l'éco-conception et la mobilité durable au sein des entreprises...

Répar'acteur : partenariat avec la Chambres des métiers et de l'artisanat pour le déploiement de l'opération Travaux sur la thématique de l'**approvisionnement en produits locaux de qualité** dans la RHD (formations, charte « qualité, proximité : nos priorités », étude de faisabilité d'une plateforme logistique, etc.). L'occasion d'aborder dans les restaurants scolaires la lutte contre le gaspillage alimentaire, le compostage et le jardinage au naturel pour « boucler la boucle ».

Malle d'animation en projet pour la rentrée de septembre 2016, consacrée à la thématique de l'économie circulaire par la matière organique alimentaire elle sera mise à disposition des animateurs des Temps d'Activités Périscolaires (formations dès la rentrée pour les animateurs).

Autres actions : Mise en place d'actions avec les multi-accueils pour l'utilisation de couches lavables, soutiens au repair café, ateliers pratiques, étude de projet de ressourcerie avec le club ESS, etc.

Le programme d'action Zéro-gaspillage Zéro-déchet du territoire (Le Mans métropole et Pays du Mans) est bâti sur la démarche économie circulaire (consom'acteurs, altern'acteurs, répar'acteurs, valoris'acteurs, etc.), ce programme est intégré au pilier consommation/déchet du Plan Climat-Energie Territorial (PCET), construit de manière concerté avec 60 acteurs sur le territoire.

Plan de financement : en cours de montage

Fonds mobilisable : ADEME (fonds déchets) Europe (fonds LEADER)

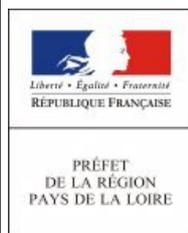
Contacts :

Syndicat mixte du Pays du Mans - Florian roquinarch - 02 43 51 23 23 florian.roquinarch@paysdumans.fr

Démarches de la collectivité :

Agenda 21	Rapport de développement durable	PCET		ZGZD	TEPCV	Charte développement durable du conseil régional	TRIA	Autres
		Obligé	Volontaire					
			X	X	X			





Programme de sensibilisation sur le réemploi « Faites de la récup' »



Haut Bocage vendéen (85)

Maitre d'ouvrage :

CPIE Sèvre et Bocage (85)

Partenaires techniques ou financiers :

Communauté de communes du Pays de Pouzauges
Syndicat mixte départemental de gestion des ordures ménagères Trivalis
ADEME

Artisans et structures locales investies dans le réemploi : RENOVAL (Pouzauges) EMMAÛS (Mauléon)
C'est un carton (Mauléon), Le Recycl'wear (Le Boupère)...

Descriptif projet :

Événement réalisé en novembre 2014, dans le cadre de la semaine nationale de réduction des déchets. Visite de centres de tri et centre de stockage de déchets, soirées conférence-débat mettant en avant les acteurs du réemploi, expositions, films, spectacle, stages pratiques sur le réemploi : décoration, textile, jardinage, cuisine, atelier « fabriquer ma maison en récup' » etc.

Coût du projet : 15 850 € TTC

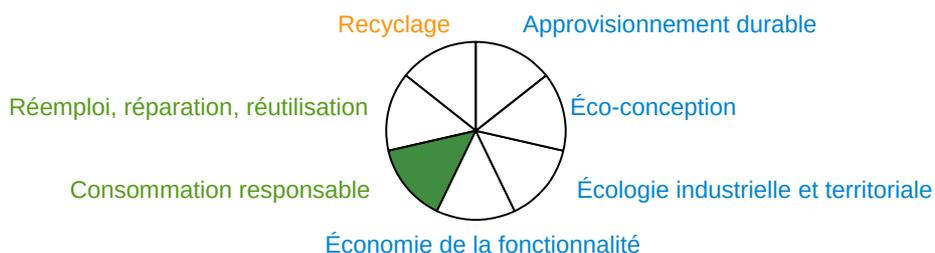
Plan de financement : ADEME 48% / Autofinancement 31% / CC Pays de Pouzauges 19% / Billetterie 2%

Contact :

CPIE : Aline TEXIER, 02 51 57 77 14, a.texier@cpie-sevre-bocage.com

Démarches de l'association :

Agenda 21	Rapport de développement durable	PCET		ZGZD	TEPCV	Charte développement durable du conseil régional	TRIA	Autres
		Obligé	Volontaire					
Depuis 2007								





PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

ECOZA

La Chapelle-sur-Erdre (44)



Association des Entreprises de la Chapelle-sur-Erdre (ECE)

Commune de la Chapelle-sur-Erdre

Nantes Métropole

Région des Pays-de-la-Loire

CCI Nantes Saint-Nazaire

QOS Energy (monitoring de la performance énergétique), Elogia (conseil et audit de la performance énergétique), Alisée (association de sensibilisation auprès des entreprises et salariés)

Descriptif projet :

Le projet est une initiative de l'association ECE qui regroupe 50 entreprises de la Chapelle-sur-Erdre. 8 à 10 entreprises sont impliquées dans le projet.

Le projet consiste en la réalisation d'un diagnostic de consommation énergétique via un logiciel puis d'un réajustement des réglages des systèmes de chauffage et d'éclairage. Sur des bâtiments neufs, certaines entreprises ont réussi à faire 30 % d'économies d'énergie.

La commune de la Chapelle-sur-Erdre est adhérente à l'association. Elle est volontaire pour réaliser le diagnostic sur ses propres bâtiments (retard pris dans le raccordement de certains sites). En outre, elle met en synergie différentes structures. Mais dans l'ensemble, c'est l'association ECE qui porte le projet.

Coût du projet :

Plan de financement :

Contacts :

La Chapelle-sur-Erdre : Sofia Belhamiti, 02 51 81 87 87, sofia.belhamiti@lachellesurerdre.fr

ECE : Philippe Oleron – assoece@gmail.com – 02 40 37 14 90

ADEME : Samy Guyet – samy.guyet@ademe.fr - 02 40 35 80 25

QOS Energy : Jean-Yves Bellet – jybellet@qosenergy.com - 02 51 89 46 08 – 06 09 96 84 66

Elogia : Jean-Philippe de Alzua – jp.dealzua@elogia.eu - 02 40 85 73 78 – 06 98 64 44 11

Démarches de la collectivité :

Agenda 21	Rapport de développement durable	PCET		ZGZD	TEPCV	Charte développement durable du conseil régional	TRIA	Autres
		Obligé	Volontaire					
X								

